

# La présence française et la diffusion du français au Japon au XIX<sup>ème</sup> siècle

19世紀の日本におけるフランスの存在及びフランス語の普及

Léna GIUNTA

## 序文

今日、日本はフランスの特別な経済パートナーである。世界第三位の経済大国である日本は、アジアにおいてフランスの第二位の貿易パートナーであり、フランスへの投資国としてアジアでは第一位である。また、フランス全土の約450社の進出企業とともにおよそ71500人の労働者を雇い、5番目に多く雇用を創出している。日本はアジアにおけるフランスの投資先の第一位であり、日本に進出したフランスの企業はこの36年間で2倍になり、現在およそ59000人の雇用<sup>1</sup>がある（1980年に200社だけだったのに対し、2016年には400社）。2015年では10219人のフランス人が日本に暮らしており、2014年には38349人の日本人がフランスに暮らしていた<sup>2</sup>。2014年、2738人の日本人学生がフランスに留学し<sup>3</sup>、957人のフランス人学生が日本に留学したが<sup>4</sup>、安倍首相は、2020年までに留學生の数を5倍に増やしたいと発表した。2014年、日本とフランス間での学業・資格・単位を認める協定の調印により、日本におけるフランス人留學生の数を増やすことを目的とする第一歩を踏み出した。

しかしながら、フランスと日本の間での交流は19世紀半ばまではほとんどなかった。200年間以上の鎖国の間、西洋から遠く離れて進歩してきた日本は、フ

<sup>1</sup> 典拠：フランス外務省

<sup>2</sup> 典拠：日本外務省

<sup>3</sup> 典拠：日本文部科学省

<sup>4</sup> 典拠：JASSO（日本学生支援機構）

ランス人と初めて接触してから約250年後となる1858年の日仏修好通商条約の調印とともにようやく交流が始まった。従って、経済・軍事・科学・芸術といった分野で交流したり協力したりしたことを通して、両国が大きなパートナーになったのは19世紀後半である。

本論文の主旨は、両国間の経済・政治・文化交流の進化を通して、19世紀の日本におけるフランスの存在及びフランス語の普及の歴史を語り、現代日本史において、フランスがどれほど重要な役割を果たしたかを明らかにすることである。

## Introduction

Aujourd'hui, le Japon est un partenaire économique privilégié de la France. Troisième économie mondiale, l'archipel est le 2<sup>ème</sup> partenaire commercial de la France en Asie, le 1<sup>er</sup> investisseur asiatique et le 5<sup>ème</sup> créateur d'emplois en France avec quelques 450 implantations employant environ 71 500 personnes sur le territoire français. Le Japon est la première destination des investissements français en Asie et le nombre des implantations françaises dans ce pays a doublé en 36 ans (400 en 2016 contre seulement 200 en 1980) pour quelques 59 000 emplois<sup>5</sup>. En 2015, 10 219 Français vivaient dans l'Archipel contre 38 349 ressortissants japonais dans l'Hexagone en 2014<sup>6</sup>. En 2014, 2 738 étudiants japonais ont participé à un programme d'échange en France<sup>7</sup> contre 957 étudiants français au Japon<sup>8</sup> et le Premier ministre japonais Shinzo Abe a formulé le souhait de multiplier par 5 le nombre d'étudiants mobiles d'ici à 2020. Une première étape a été franchie en 2014 avec la signature d'un accord de reconnaissance des études, des diplômes et

---

<sup>5</sup> Source : Ministère des Affaires étrangères et du Développement international français.

<sup>6</sup> Source : Ministère des Affaires étrangères japonais.

<sup>7</sup> Source : Ministère de l'Éducation japonais.

<sup>8</sup> Source : JASSO (*Japan Student Services Organization*).

des crédits entre les deux pays, avec pour objectif d'inciter un plus grand nombre d'étudiants français à venir étudier au Japon.

Or, les relations entre la France et le Japon étaient quasi-inexistantes jusqu'au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. Elles ne se sont établies qu'à partir de 1858 avec la signature du premier traité de paix, d'amitié et de commerce presque 250 ans après le tout premier contact entre Français et Japonais, l'Archipel ayant évolué très loin du monde occidental pendant plus de deux siècles de politique isolationniste. C'est donc à partir de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle que les deux pays deviennent de grands partenaires en échangeant et coopérant tant dans le domaine économique que militaire, scientifique, culturel et artistique.

Le présent article a pour objectif de retracer l'histoire de la présence française ainsi que de la diffusion du français au Japon au XIX<sup>ème</sup> siècle à travers l'évolution des rapports économiques, politiques et culturels entre les deux pays et de présenter dans quelle mesure la France a pu tenir un rôle de premier plan dans l'histoire du Japon moderne.

## **I. Les premiers contacts entre Français et Japonais (1615-1787)**

Le premier contact entre Français et Japonais a lieu à Saint-Tropez en 1615 avec l'arrivée - tout à fait par hasard - d'une délégation catholique japonaise envoyée à Rome par son suzerain (Kessler et Siary, 2008). En 1619, François Caron (1600-1673), émigré aux Pays-Bas et envoyé au Japon par la Compagnie néerlandaise des Indes orientales, est le premier Français à fouler le sol de l'Archipel (Proust, 2003). Ces premiers contacts prennent rapidement fin avec la victoire du clan des Tokugawa en 1600. Afin de faire face au développement du christianisme soutenu par les puissances portugaise et espagnole qui ne prône pas les mêmes valeurs que lui, le shogun prononce un édit d'expulsion contre les missionnaires en 1613. En 1638, 37 000 chrétiens de Nagasaki sont massacrés (Sourisseau, 2003). La persécution des chrétiens au Japon se poursuit et, à partir de 1639, le pays se ferme totalement aux pays européens (*sakoku*) à l'exception de la Hollande (Kessler et Siary, 2008). Les transgresseurs sont capturés et torturés comme le prêtre

dominicain français Guillaume Courtet (1590-1637) qui entre clandestinement au Japon en 1636 (Proust, 2003). La mort de Courtet marque la fin de toute présence française sur le territoire japonais et cela jusqu'à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Les Hollandais sont les seuls Occidentaux à conserver pendant deux siècles le monopole des échanges commerciaux entre l'Europe et le Japon (Thiébaud, 2008). Cependant, le rêve de Colbert, de Louis XIV et de Louis XV de nouer des relations avec l'Archipel n'est pas abandonné. En effet, le navigateur français Jean-François de Galaup, comte de Lapérouse (1741-1788), se rend au royaume des îles Ryukyu (aujourd'hui Okinawa) en 1787. Un détroit qu'il a découvert la même année au nord du pays porte d'ailleurs son nom<sup>9</sup> (Brizay, 2012).

Au cours de ses plus de deux siècles d'isolement (1639-1854), le Japon n'entretient aucun contact avec l'Occident en dehors de l'entremise des Hollandais, seuls Occidentaux autorisés à commercer au comptoir de Nagasaki (sur l'île de Kyushu). Ce choix du shogunat s'explique par le fait que les Pays-Bas sont la nation commerçante la plus prospère au début du XVII<sup>ème</sup> siècle et qu'elle n'a pas affiché d'ambition de prosélytisme (Miura, 2006). L'Archipel acquiert cependant de nombreuses connaissances scientifiques, technologiques et historiques sur l'Occident à travers les livres rapportés par les commerçants hollandais de Dejima (île artificielle située dans la baie de Nagasaki) surtout au XIX<sup>ème</sup> siècle. Il s'agit du *rangaku*, signifiant littéralement « études hollandaises ». Les connaissances françaises sont relayées par ce processus, comme le premier vol en ballon par les frères Montgolfier ou les théories de Lavoisier. Il en est de même pour les événements historiques comme la vie de Napoléon Ier (1769-1821) qui sont transmis par les Hollandais et publiés dans des livres en japonais. Il existe des poèmes à son sujet et des traductions de sa biographie datant de cette époque<sup>10</sup>.

---

<sup>9</sup> Il est dénommé « détroit de Lapérouse » sur les cartes occidentales et « détroit de Soya » (*soya kaikyo*) sur les cartes japonaises.

<sup>10</sup> Source : site de la bibliothèque nationale de la Diète.

## II. Les étapes de la diffusion du français au Japon (1808-)

L'enseignement du français au Japon commence au début du XIX<sup>ème</sup> siècle suite à une lettre en français envoyée en 1787 par un Hongrois qui avertit les Japonais de la poussée russe vers leur pays (Kessler et Siary, 2008). Des cours de français sont alors donnés par les Hollandais aux interprètes japonais à Nagasaki en 1808 (Sourisseau, 2003). Il ne s'agit donc pas de s'initier à la culture et à la langue françaises, mais de se préparer à des négociations. Après l'arrivée des vaisseaux noirs du commodore Perry en 1853 et l'ouverture du Japon l'année suivante, les établissements d'enseignement des études occidentales du shogunat font leur apparition avec l'ouverture du *Banshoshirabe-sho*<sup>11</sup> en 1857. Outre la traduction d'ouvrages occidentaux, cet établissement a pour objectif de pouvoir faire face à des négociations avec les pays étrangers. Il n'y a que 100 étudiants inscrits vers la fin de l'année 1862. Néanmoins, le nombre d'inscription augmente rapidement pour atteindre les quelques 300 étudiants inscrits en études anglaises et 100 en études françaises à la fin de l'année 1866. De 1866 à début 1867, le *Kaisei-jo* met à exécution une réforme de l'éducation. Le *Furansu tangohen* - lexique de 1 490 mots français - est élaboré afin de devenir l'ouvrage de référence dans le domaine de l'enseignement-apprentissage du français<sup>12</sup>. Le français est également enseigné à Hakodate en 1859 (Omoto et Marcouin, 1990).

Les années 1860 marquent un grand tournant dans l'histoire de la diffusion du français au Japon. L'étude de l'anglais (*eigaku*) et du français (*futsugaku*) prend le dessus des études hollandaises. Le Bureau d'enquêtes sur les livres étrangers (*bansho sirabe dokoro*), créé par le shogunat, ouvre le service de l'anglais en 1860 puis celui du français en 1861 (Miura, 2006). À partir de 1864, avec l'arrivée du diplomate français Léon Roches (1809-1901), deuxième représentant français au Japon pour qui la propagation de la culture française dans l'Archipel est un réel objectif, l'apprentissage du français prend un nouvel essor dans le cadre du centre de formation de Yokosuka et dans

---

<sup>11</sup> Rebaptisé *Yoshoshirabe-sho* en 1862 avant de devenir *Kaisei-jo* en 1863, cet établissement deviendra par la suite l'université de Tokyo.

<sup>12</sup> Source : site de la bibliothèque nationale de la Diète.

celui du Collège Français de Yokohama (Charton, 2016). Les Français travaillant à l'arsenal de Yokosuka de même que les militaires de la Mission française ne pouvant pas se faire comprendre des Japonais, l'idée d'une école française se fait jour (Tanaka, 1978). Dirigé par le Père Eugène Emmanuel Mermet-Cachon (1828-1871) des Missions Étrangères, le Collège Français de Yokohama inauguré en 1865 offre des cours en français assurés par des professeurs français dans toutes les matières (Tanaka, 1978). Il compte 47 élèves de 14 à 20 ans lors de son ouverture (Sourisseau, 2003). L'année scolaire n'y dure que 6 mois, afin de former au plus vite des Japonais capables de parler français. Les meilleurs élèves sont envoyés en Europe pour servir d'interprètes dans les délégations japonaises (Tanaka, 1978). D'autre part, les missionnaires, mandatés par les autorités locales, enseignent également le français dans les différents ports ouverts aux étrangers (Charton, 2016). La langue française est également enseignée par Léon Dury (1822-1891) à Nagasaki de 1863 à 1873. D'abord Consul de France à Nagasaki, ce dernier forme de nombreux politiciens japonais tels qu'Inoue Kowashi (1844-1895) et Saionji Kinmochi (1849-1940) (Omoto et Marcouin, 1990). En 1864, la publication par Murakami Eishun<sup>13</sup> (1811-1890) du *Futsugomeiyo* - premier véritable dictionnaire français-japonais disponible au Japon - enrichit davantage l'environnement d'apprentissage du français (Tanaka, 1983). En 1867, à l'Exposition universelle de Paris où le Japon possède son propre pavillon, les Japonais rencontrent réellement la civilisation française. Le jeune frère du shogun, Tokugawa Akitake (1853-1910) est alors accueilli par Napoléon III à Paris pour y faire ses études (Charton, 2016). Dans les premières années de l'ère Meiji (1868-1912), la présence française sur le sol japonais est importante : on y dénombre 259 Français contre 928 Anglais, 374 Américains et 175 Allemands (Kessler et Siary, 2008). L'enseignement du français se développe,

---

<sup>13</sup> Médecin de formation, Murakami Eishun commence à étudier le français en 1848. À partir de 1851, il rédige plusieurs ouvrages dont *Sangobinran* et *Futsugomeiyo* et enseigne dans une école privée. Il est considéré comme un pionnier des études françaises au Japon et a été récompensé par la Légion d'honneur en 1885 (source : site de la bibliothèque nationale de la Diète).

mais ce dernier est vite devancé par l'allemand et l'anglais. En effet, au tout début de l'ère Meiji (entre 1869 et 1870), le gouvernement envoie 40 boursiers japonais pour se former aux États-Unis, 32 en Angleterre et 25 en France, ce qui semble plus ou moins équilibré (Miura, 2006). Cependant, en considérant la période qui couvre les sept premières années de l'ère Meiji, les chiffres passent à 223 aux États-Unis, 173 en Angleterre, 81 en Allemagne et 60 en France et à la fin de la même époque (entre 1875 et 1912), on dénombre 209 japonais envoyés en Allemagne, 38 en Angleterre, 24 aux États-Unis et seulement 16 en France (Kessler et Siary, 2008). Le renversement de tendance est évident en faveur de l'Allemagne et au détriment de la France, l'Allemagne étant choisie comme modèle pour construire une nation puissante et prospère (Miura, 2006). D'autre part, l'allemand est particulièrement privilégié par le gouvernement japonais car indispensable dans les domaines juridique et scientifique. On apprend les langues utiles pour construire « un pays riche, une armée forte » : leur apprentissage a pour objectif l'absorption des connaissances du monde occidental afin d'enrichir et de fortifier le pays, d'où la prédominance de l'anglais et de l'allemand (Tachibana, 2006). Dès cette époque, on privilégie la langue étrangère la plus utilitaire ou la plus économiquement exploitable.

Deux phases capitales marquent l'implantation du français au Japon dans l'histoire moderne de l'Archipel (Nishiyama, 2001). La première se caractérise par des intérêts politiques et stratégiques comme cela a été mentionné précédemment. À partir de l'ère Meiji, le Japon se modernise et s'ouvre davantage au monde occidental. Il s'inspire alors des pays occidentaux pour rivaliser avec le reste du monde : la Grande Bretagne pour la marine et les chemins de fer, l'Allemagne pour la médecine et le droit, les États-Unis pour l'agriculture et enfin, la France pour le droit, l'administration, l'armée de terre, les mines et l'éclairage (Kessler et Siary, 2008). Le français a ainsi servi - avec l'anglais et l'allemand - à introduire la civilisation occidentale au Japon. C'est une langue stratégique qui permet au gouvernement de s'approprier les savoirs et savoir-faire propres à la France. Ainsi, l'apprentissage du français qui ne commence réellement que dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup>

siècle n'est-il alors réservé qu'aux élites. De plus, le modèle de modernisation étant essentiellement allemand, il n'est pas motivé par des besoins communicatifs. À partir de 1880, les mauvaises relations avec la France - dues notamment à ses trop bonnes relations avec le gouvernement précédent des Tokugawa - menacent l'apprentissage du français au Japon : l'anglais devient obligatoire pour tous les élèves à partir du 1<sup>er</sup> cycle secondaire et l'idée de parité du français avec l'anglais et l'allemand est abandonnée par le ministère de l'Éducation japonais (Sourisseau, 2003). L'étude du français est alors surtout motivée par des intérêts culturels, artistiques ou littéraires (Miura, 2006). Le premier roman français traduit en japonais est *Le Tour du monde en 80 jours* de Jules Verne, publié au Japon en 1878 - cinq ans seulement après la parution de l'original -, suivi du *Contrat social* de Rousseau en 1882.

La deuxième phase de l'implantation du français au Japon est marquée par des intérêts plus culturels. Après la défaite de la deuxième guerre mondiale, l'image de la France « République des lettres » - incarnée par Sartre et Camus - séduit les Japonais. L'apprentissage du français est alors motivé par des besoins et intérêts culturels, artistiques ou littéraires. Comme le fait remarquer K. Nagano (1994) citée par J. Sourisseau (2003 : 147) : « Ce qui est caractéristique pour la langue française, c'est que, assez tôt, on a considéré le français comme un moyen d'accès à la culture, ou à la littérature ou à la philosophie, alors que l'allemand est resté une langue pratique avec laquelle on étudiait la médecine ou la constitution ». H. Tachibana (2006 : 73), quant à lui, explique que le français devient un moyen d'échapper à l'emprise de la société : il « fonctionne plutôt comme une échappatoire qui permet de se créer de petits espaces libres, individuels, à l'abri d'une société industrialisée et répressive ».

### **III. La présence française au Japon de 1844 à 1858**

En pleine période d'isolement du Japon, la France tente à nouveau de reprendre contact avec l'Archipel tout comme les autres pays occidentaux en dehors de la Hollande qui possède déjà un poste de commerce à Dejima. Cependant, la plupart des négociations se soldent par des échecs. En 1844, le

missionnaire français Théodore-Augustin Forcade (1816-1885) - premier vicaire apostolique du Japon - est envoyé aux îles Ryukyu par la Société des Missions étrangères de Paris<sup>14</sup>. Cependant, étant constamment sous stricte surveillance des autorités japonaises, il est uniquement autorisé à étudier le japonais et n'a aucune possibilité de communiquer avec les habitants. Les missionnaires français joueront plus tard un autre rôle : servir d'interprètes aux diplomates français - comme le fera le Père Mermet-Cachon -, enseigner le français et créer des écoles. Parmi celles-ci, citons l'école de l'Étoile du Matin fondée en 1888 à Tokyo par les Marianistes (Compagnon, 1908) ou encore l'école Saint Maur de Yokohama fondée en 1872, sur l'initiative du missionnaire français Bernard-Thadée Petitjean (1829-1884), par des religieuses majoritairement françaises de la Congrégation des Sœurs de l'Enfant Jésus et avec le soutien de 15 légations étrangères dont celles de la France, des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Autriche, de la Hollande et de l'Allemagne (Roussel, 2010). Notons qu'en 1884, le Japon compte 30 230 chrétiens, 2 évêques, 53 missionnaires européens, 3 prêtres indigènes, 252 catéchistes, 84 oratoires, 2 séminaires avec 79 élèves ainsi que 65 écoles avec 3 331 élèves<sup>15</sup>.

En 1846, l'amiral Jean-Baptiste Cécille (1787-1873) arrive dans le port de Nagasaki avec trois navires français pour tenter de signer un traité de paix et d'amitié mais n'obtient rien des autorités japonaises (Polak, 2014). En 1855, en pleine guerre de Crimée (1853-1856), des navires français et britanniques à la poursuite de la flotte russe font escale à Hakodate (sur l'île de Hokkaido) car plusieurs marins sont atteints du scorbut. Vingt sont enterrés au cimetière des étrangers de Hakodate (Polak, 2014). La même année, c'est le capitaine de vaisseau Auguste Guérin qui arrive aux îles Ryukyu pour signer une convention entre le Second Empire et le royaume des îles Ryukyu mais cette dernière ne sera jamais ratifiée par la France (Polak, 2014).

Les vraies relations diplomatiques entre le Japon et l'Occident commencent avec l'arrivée du commodore Matthew Calbraith Perry (1794-1858) et de

---

<sup>14</sup> Source : archives des Missions étrangères de Paris.

<sup>15</sup> Source : archives des Missions étrangères de Paris.

ses vaisseaux noirs en 1853. Perry menace de bombarder Edo (ancien nom de Tokyo) ou de mettre en place un blocus si le pays ne s'ouvre pas à l'Occident (Vié, 1969). Il apporte une lettre du président des États-Unis proposant un traité de paix, d'amitié et de commerce au shogunat. Ce traité, effectivement conclu l'année suivante, permet aux Américains de commercer dans deux ports : Shimoda (dans la préfecture de Shizuoka) et Hakodate. Selon K. Omoto et F. Marcouin (1990) cités par J. Sourisseau (2003 : 58), « face au décalage technologique, les Tokugawa ne trouvent d'autre échappatoire que l'acceptation des traités dits de "paix et d'amitié" avec les Occidentaux, quelques humiliantes qu'en soient les conditions ». Peu après, la Russie, l'Angleterre et la Hollande obtiennent des avantages similaires. Les Hollandais acquièrent aussi la liberté de l'exercice de leur culte pour leurs ressortissants résidant dans les ports ouverts<sup>16</sup>. Les relations franco-japonaises, quant à elles, débutent en 1858 avec la signature à Edo du traité de paix, d'amitié et de commerce par le baron Jean-Baptiste Gros (1793-1870) - ambassadeur extraordinaire en Chine envoyé par Napoléon III - accompagné d'un interprète, le Père Mermet-Cachon<sup>17</sup>. Ce traité comporte une clause garantissant la liberté de l'exercice du culte et donne le droit aux étrangers établis dans les ports ouverts de bâtir des églises et des chapelles sur le territoire concédé pour leur résidence<sup>18</sup>. Trois ports sont ainsi ouverts au commerce - Nagasaki, Hakodate et Yokohama - et Gustave Duchesne de Bellecourt (1817-1881), premier représentant de la France au Japon de 1858 à 1864, s'installe à Edo (Polak, 2014).

#### **IV. La crise de la soie et le développement des relations commerciales (1858-1864)**

Les contacts avec le Japon sont considérés à l'époque comme l'extension naturelle de la volonté expansionniste du Second Empire de Napoléon III

---

<sup>16</sup> Source : Missions étrangères de Paris.

<sup>17</sup> Source : Missions étrangères de Paris.

<sup>18</sup> Source : Missions étrangères de Paris.

(Charton, 2016) mais sur le plan diplomatique, la France n'a aucune intention impérialiste vis-à-vis de l'Archipel (Polak, 2014). Sur le plan commercial, la France peine à définir sa politique lors de la signature du traité de 1858 et se contente de s'aligner sur les Britanniques (Charton, 2016). Dans ce contexte, l'ouverture des relations franco-japonaises coïncide avec une série de catastrophes sanitaires en Europe. Le continent, et plus particulièrement la France, est fortement atteint à partir des années 1850 par une triple épidémie provenant d'Espagne - la pébrine, la muscardine et la flacherie - dévastatrice pour l'industrie de la soie centrée dans le bassin lyonnais et dans laquelle la France joue un rôle de premier plan (Charton, *ibid*). Cette épidémie détruit plus de 80% des élevages français entre 1855 et 1860 (Polak, 2014). La France doit trouver d'urgence un partenaire capable de lui fournir du fil de soie grège. Les négociants lyonnais arrivent alors au Japon pour acheter des vers à soie de qualité supérieure et seuls capables de résister aux maladies européennes. Cependant, leur exportation est encore interdite par les autorités japonaises (Polak, *ibid*). En 1859, le négociant lyonnais Louis Bourret établit à Yokohama une succursale de la société qu'il représente pour le commerce de la soie et y installe une filature (Thiébaud, 2008). Plusieurs maisons de commerce de soyeux lyonnais s'y installent par la suite et créent un quartier français protégé par 300 soldats français (Polak, 2014). En 1864, les Français forment un cinquième de la population étrangère de Yokohama : ils sont 56 - dont 17 négociants s'adonnant au commerce de la soie - sur 283 ressortissants étrangers (Brizay, 2012). Plus tard, dans les années 1875, une véritable ville française s'y établit avec ses commerces, son église et même son bureau de poste (Polak, 2002). La France réalise enfin l'intérêt de commercer avec le Japon.

Léon Roches, deuxième représentant de la France au Japon, originaire de la région lyonnaise et sensible à la cause des soyeux, succède à Gustave Duchesne de Bellecourt et arrive dans l'Archipel en 1864 (Brizay, 2012). Les relations commerciales entre les deux pays font alors un bond spectaculaire. En 1865, une ligne maritime Yokohama-Marseille est officiellement instituée et le Comptoir National d'Escompte de Paris ouvre ses portes à Yokohama

l'année suivante (Charton, 2016). Pendant les 10 premières années des échanges commerciaux, la France achète près de 90% de la production japonaise de soie, et continue ensuite à en importer près de 50% jusqu'en 1914 (Polak, 2014). Les graines sont importées de 1865 à 1872 pour régénérer la sériciculture française (Polak, *ibid*). La soie reste d'ailleurs au centre des relations commerciales franco-japonaises jusqu'à la Première Guerre mondiale (Polak, 2002) et ses exportations permettent à l'Archipel d'accumuler des devises permettant l'achat de biens d'équipement et de techniques étrangers indispensables au développement industriel du pays (Kessler et Siary, 2008). La France, quant à elle, devient certes tributaire de la soie nipponne et des navires britanniques qui la lui acheminent, mais réussit ainsi à maintenir sa première place mondiale dans l'industrie de la soie. Cependant, elle n'arrivera jamais à concurrencer la domination britannique sur le commerce extérieur japonais (Charton, 2016).

## **V. L'arrivée de Léon Roches et des conseillers militaires français à la fin du shogunat (1864-1868)**

Jusqu'en 1864, les relations entre l'Archipel et les pays occidentaux sont presque uniquement d'ordre commercial et aucune réelle coopération n'est possible de par la grande défiance des Japonais à l'égard des étrangers - avec une montée des mouvements xénophobes - ainsi que la faiblesse du shogunat (Charton, 2016). Dans ce contexte, la France décide de renforcer ses liens avec l'Archipel en envoyant Léon Roches au Japon en 1864. À cette époque, les autorités japonaises, désireuses de s'opposer à l'Angleterre, se rapprochent de la France. D'autre part, le shogunat décide de s'engager dans la fabrication nationale de navires de guerre pour accompagner la création de la marine japonaise. Léon Roches y voit alors l'occasion de renforcer le poids de son pays au Japon. Outre le développement du commerce de la soie mentionné précédemment, Roches contribue pleinement à la naissance d'une réelle coopération à travers la réalisation de projets de grande ampleur entre le Japon des Tokugawa et le Second Empire de Napoléon III en établissant une proximité inédite avec le shogunat. Les relations se développent très

vite avec, tout d'abord, l'envoi en 1865 de l'ingénieur français du Génie Maritime François Léonce Verny (1837-1908) pour construire l'arsenal de Yokosuka<sup>19</sup> (dans la préfecture de Kanagawa), premier arsenal moderne du Japon (Omoto et Marcouin, 1990). Cet emplacement est choisi pour la ressemblance de sa configuration avec le port militaire français de Toulon<sup>20</sup>. Cela marque le début de la coopération scientifique, technologique et industrielle entre la France et le Japon et des grands transferts de technologies françaises vers l'Archipel (Kessler et Siary, 2008). Une des préoccupations majeures de Verny est l'éducation et la formation du personnel local. En 1870, une école d'ingénieurs est fondée dans l'enceinte de l'arsenal pour enseigner en français la construction de navires et l'ingénierie mécanique. L'école accorde également une grande importance à l'apprentissage du français. Dans le domaine de l'éducation, rappelons que le Collège Français de Yokohama est inauguré en 1865. Verny construit également des phares avec l'aide de l'ingénieur Louis Félix Florent (1830-1900)<sup>21</sup>. Le phare de Kannonzaki, premier phare japonais d'architecture occidentale, est construit dans la baie de Tokyo et mis en service en 1869. D'autre part, la France participe à des interventions navales aux côtés du shogunat comme le bombardement de Shimonoseki en 1864. Notons aussi que les médecins français présents au sein de l'arsenal de Yokosuka comme Paul Amédée Ludovic Savatier (1830-1891) contribuent aux progrès de la médecine dans le pays<sup>22</sup>.

Afin de réformer son armée de terre, le shogunat dépêche une délégation à Paris en 1866 et fait appel à des conseillers militaires français. Vingt conseillers formant la première mission militaire française menée par le capitaine Charles Sulpice Jules Chanoine (1835-1915) arrivent au Japon<sup>23</sup>. À partir de 1867, Chanoine forme plus de dix mille soldats japonais sur le modèle de l'armée

---

<sup>19</sup> L'arsenal de Yokosuka change de nom à plusieurs reprises au cours de son histoire : sidérurgie, chantier naval, arsenal, etc.

<sup>20</sup> Source : site de la bibliothèque de la Diète.

<sup>21</sup> Source : site de la ville de Yokosuka.

<sup>22</sup> Source : site de la ville de Yokosuka.

<sup>23</sup> Source : site de la bibliothèque de la Diète.

française (Charton, 2016) et instaure une véritable administration militaire. Cependant, la défaite de l'armée du shogunat à la bataille de Toba-Fushimi (1868) durant la guerre de Boshin (1868-1869) - qui oppose les forces pro-impériales aux forces shogunales - met un terme à cette première mission.

## **VI. Les conseillers français et la modernisation du Japon au début de l'ère Meiji (1868- 1890)**

À partir de la restauration Meiji, la modernisation du pays s'accélère considérablement comme en témoigne Paul Amédée Ludovic Savatier :

« Vous ne pouvez pas imaginer les transformations qu'a traversées le Japon au cours des deux dernières années. Ce peuple avance plus vite que nous ne l'avons fait au cours des 200 dernières années ! D'ici 20 ans, il y aura plus de raisons d'être fiers d'être Japonais que d'être Européen. C'est tout simplement incroyable ! »

Ludovic Savatier, *Lettres*, 25 décembre 1871<sup>24</sup>

Ce sont les conseillers étrangers engagés par le gouvernement de Meiji (*oyatoi gaikokujin*) - déjà présents à la fin du shogunat et dont le nombre atteint un pic vers 1875 (Uemura, 2008) - qui deviennent désormais les passeurs de savoirs. Malgré son soutien au shogunat et la domination anglo-saxonne, la France continue de jouer un rôle clé dans l'introduction des technologies modernes au début de l'ère Meiji. Parmi les 2936 conseillers étrangers engagés par le Japon, 1127 sont anglais, 414 américains, 333 français, 250 chinois et 215 allemands (Uemura, 2008). Les Français sont incontestablement les plus nombreux à la fin du shogunat (presque 90% des conseillers étrangers sont français) et travaillent majoritairement à l'arsenal de Yokosuka (Uemura, *ibid.*). À partir de l'ère Meiji, le nombre de conseillers français chute considérablement au profit des Anglais et des Américains

---

<sup>24</sup> Omoto et Marcouin (1990 : 142)

(Uemura, *ibid.*). Au cours des vingt premières années de cette époque (entre 1868 et 1889), on dénombre 928 Anglais, 374 Américains, 259 Français et 175 Allemands parmi les étrangers recrutés (Miura, 2006). Cependant, J. Esmein cité par J. Charton (2016) explique que la moitié des conseillers français engagés par le Japon de 1870 à 1878, l'ont été entre 1870 à 1872, ce qui prouve qu'il y a une grosse vague de recrutement de Français juste après la restauration de Meiji. D'autre part, la célèbre Mission Iwakura qui visite douze pays occidentaux en dix-huit mois au début de l'ère Meiji (entre décembre 1871 et septembre 1873), séjourne 205 jours aux États-Unis, 122 en Angleterre, 67 en France, 8 en Belgique, 11 aux Pays-Bas, 33 en Allemagne, 18 en Russie, 5 au Danemark, 8 en Suède, 26 en Italie, 16 en Autriche et 27 en Suisse (Miura, 2006). Le Japon de Meiji se modernise en s'inspirant de différents modèles et l'importance accordée au modèle français demeure notamment pour le droit et la politique mais aussi dans le domaine militaire et différents secteurs technologiques et industriels.

## **VI. 1. La contribution française dans le domaine de la politique et du droit**

Le droit et l'organisation politique du Japon moderne sont fortement influencés par le modèle allemand. Malgré l'attrait de plus en plus marqué pour l'Allemagne qui émerge comme une nouvelle puissance au début de l'ère Meiji, le poids de la France dans ce domaine ne peut toutefois pas être ignoré. En effet, les Japonais de cette époque s'inspirent de la pensée politique française dans leur recherche d'un système politique idéal. D'autre part, le droit français avec son « Code Napoléon » influence fortement le processus de rédaction du Code civil japonais et la Constitution française joue un rôle non négligeable dans la mise en forme du constitutionnalisme de l'Archipel.

De nombreux ouvrages français sur les pensées politiques sont traduits en japonais au début de l'ère Meiji comme les ouvrages de Montesquieu (1689-1755), Voltaire (1694-1778), Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), Joseph-Marie de Maistre (1753-1821), Benjamin Constant (1767-1830), François Guizot (1787-1874), Alexis de Tocqueville (1805-1859) ou encore Pierre-Joseph Proudhon

(1809-1865)<sup>25</sup>. Cet intérêt pour la pensée politique française n'est pas uniquement motivé par la poursuite de nouvelles connaissances académiques. Il a des répercussions importantes sur le militantisme politique comme le Mouvement pour la liberté et les droits du peuple (*jiyu minken undo*) créé en 1874 avec la « Pétition pour la création d'une Assemblée élue par le peuple » (*minsengiin setsuritsu kenpakusho*). Des partisans tels que Nakae Chomin (1847-1901), surnommé le « Rousseau d'Orient », Oi Kentaro (1843-1922) et Ueki Emori (1857-1892) sont fortement influencés par la pensée politique française<sup>26</sup>.

Les historiens ne peuvent pas évaluer avec précision le rôle joué par la France lors de la réforme administrative - dite « Keio » - qui a lieu à la fin du régime shogunal mais le modèle français a certainement été une source d'inspiration. Il va donc de soi que le Japon de Meiji se tourne à nouveau vers la France pour la modernisation de ses institutions et de sa législation (Charton, 2016). En effet, lorsque le gouvernement de Meiji cherche à renégocier les traités inégaux lui imposant des tarifs douaniers désavantageux, il est confronté au rejet des pays concernés de par l'absence d'une législation moderne. Il décide alors de prendre pour référence la législation française pour compiler d'urgence ses propres codes juridiques. Dans un premier temps, le droit français est traduit par le juriste Mitsukuri Rinsho<sup>27</sup> (1846-1897) puis Georges Hilaire Bousquet (1846-1937) est invité par le gouvernement afin d'élaborer les codes juridiques japonais. Avocat diplômé de l'université de Paris, ce dernier arrive au Japon en 1872 comme conseiller

<sup>25</sup> Source : site de la bibliothèque de la Diète.

<sup>26</sup> Source : site de la bibliothèque de la Diète.

<sup>27</sup> Petit-fils de l'expert en études néerlandaises Mitsukuri Genpo (1798-1863), il fait d'abord des études chinoises, néerlandaises et anglaises. Par la suite, il étudie le français et accompagne Tokugawa Akitake (1853-1910) à l'Exposition universelle de Paris en 1867. À son retour, il fonde une école et enseigne le français. Oi Kentaro et Nakae Chomin font partie de ses étudiants. Il traduit des ouvrages de droit français et occupe diverses fonctions comme membre de la Chambre des pairs et directeur de l'école de droit *Wafutsu Horitsu Gakko* - « école de droit franco-japonaise » - qui deviendra par la suite l'université Hosei (source : site de la bibliothèque nationale de la Diète).

étranger pour le ministère de la Justice. Il écrit le *minpo karihosoku zen*, l'une des diverses ébauches de code qui prend modèle sur le code civil français. Bousquet enseigne également le droit jusqu'en 1876 à l'école *Meiboryo*<sup>28</sup> du ministère de la Justice qui a pour vocation de former des spécialistes en droit.

Bousquet est suivi par le juriste Gustave Émile Boissonade de Fontarabie (1825-1910), également de l'Université de Paris, qui arrive au Japon en 1873. Ce dernier est considéré par de nombreux historiens comme l'un des plus éminents conseillers étrangers. Invité par le gouvernement pour perfectionner le système juridique, il séjourne 22 ans au Japon, de 1873 à 1895 (Kessler et Siary, 2008). Boissonade commence par enseigner le droit constitutionnel et pénal puis s'attelle à la rédaction du Code pénal et du Code de procédure criminelle (Brizay, 2012). Initialement recruté par le ministère de la Justice en tant que conseiller juridique, son talent est rapidement remarqué par d'autres organes du gouvernement tels que le Bureau de législation du Seiin (le plus haut des organes gouvernementaux de l'époque), la Chambre des anciens et le ministère de l'Armée qui font également appel au juriste français. Son salaire annuel est alors de 14 000 yens, le salaire mensuel d'un policier étant de 8 yens en 1891<sup>29</sup>. Outre sa grande contribution à la rédaction du Code civil - appelé d'ailleurs Code Boissonade - le Japon lui doit l'abolition de la torture dans les interrogatoires, l'aide à la révision des traités inégaux et une juridiction extraterritoriale (Kessler et Siary, 2008).

Boissonade commence à rédiger un projet de Code civil en 1879. Ce dernier est publié en 1890 avec une entrée en vigueur prévue en 1893 mais faisant l'objet de diverses critiques - notamment de ne pas prendre suffisamment en compte des mœurs traditionnelles du peuple japonais (Brizay, 2012) - le gouvernement décide alors de rédiger un nouveau projet. L'ancien Code civil - rédigé principalement par Boissonade - n'a par conséquent jamais été ratifié. Le juriste français n'est pas non plus consulté sur la Constitution de

---

<sup>28</sup> Source : site de la bibliothèque de la Diète.

<sup>29</sup> Source : site de la bibliothèque de la Diète.

l'Empire du Japon promulguée en 1889 (Kessler et Siary, 2008). L'influence de l'Allemagne sur cette Constitution japonaise est indéniable mais le droit public ou le droit constitutionnel français a également influé sur le processus d'élaboration. Établi par la suite et mis en application en 1898, le nouveau Code civil s'inspire du deuxième projet de Code civil allemand. Notons toutefois que deux de ses trois rédacteurs ont étudié en France. En effet, la commission de codification comprend trois membres : Ume Kenjiro (1860-1910) qui connaît remarquablement bien le droit français et qui a étudié à l'université de Lyon comme son collègue Tomii Masaakira (1858-1935) - ce dernier ayant cependant un penchant pour le droit allemand - et Hozumi Nobushige (1855-1926), spécialiste en droit anglais (Ishimoto, 1954).

## **VI. 2. La contribution française dans le domaine militaire**

La France a apporté au Japon son savoir-faire et ses technologies dans le domaine militaire dès le début de leurs relations (Brizay, 2012). En dépit de la défaite française à l'issue de la guerre franco-prussienne (1870-1871), la France est toujours considérée comme un exemple dans ce domaine. En effet, le gouvernement de Meiji invite en 1872 une deuxième mission militaire qui participe à la fondation de l'Académie militaire de l'armée de terre (*rikugun shikan gakko*) à Ichigaya en 1874. Cependant, l'influence allemande se fait plus importante après l'arrivée en 1885 du major de l'armée prussienne Klemens Wilhelm Jacob Meckel (1842-1906)<sup>30</sup>.

Cela n'empêche pas l'Archipel de se tourner à nouveau vers la France pour la construction de navires de guerre modernes et deux autres chantiers navals de la Marine impériale, 10 ans après la mise en place de l'arsenal de Yokosuka par Verny. Louis-Émile Bertin (1840-1924) - célèbre ingénieur naval et inventeur français - est invité au Japon de 1886 à 1890. Il dessine les plans des croiseurs et dirige la construction des arsenaux de Kure (près de Hiroshima) et de Sasebo (sur l'île de Kyushu). Le Japon lui doit ses victoires maritimes sur la Chine en 1894 lors de la bataille du fleuve Yalou - le plus

---

<sup>30</sup> Source : site de la bibliothèque de la Diète.

important engagement naval de la première guerre sino-japonaise (1894-1895) - puis sur la Russie en 1905 à l'issue de la guerre russo-japonaise (1904-1905). En 1899, une mission militaire permanente s'installe près de la légation française à Tokyo et de nombreux officiers japonais sont formés chaque année en France. Notons qu'à partir de 1910, la France fournit au Japon des avions et du matériel d'aviation (Brizay, 2012).

### **VI. 3. La contribution française dans le domaine technologique et industriel**

Après la restauration de Meiji, le nouveau ministère des Travaux publics créé en 1870 met en marche la politique d'Augmentation de la production et de Promotion de l'industrie (*shokusan kogyo seisaku*). Les mines et les manufactures de l'époque du shogunat Tokugawa sont réquisitionnées et étatisées, puis placées sous la direction de conseillers étrangers. La transmission au secteur privé du savoir-faire acquis dans ces usines d'État et des richesses engendrées constitue le fondement de l'essor du capitalisme industriel de l'époque. Le projet de l'arsenal de Yokosuka, fondé sous le shogunat avec le soutien de la France, passe aussi aux mains du gouvernement de Meiji. Ce dernier en fait une usine intégrée qui devient un support de la politique d'Augmentation de la production et de Promotion de l'industrie et qui contribue à la croissance des autres industries de l'Archipel tant sur le plan de la production que sur celui de la formation<sup>31</sup>. L'arsenal de Yokosuka est inauguré en 1872 devant l'Empereur Mutsuhito (Kessler et Siary, 2008).

La France a également fortement contribué à cette époque à l'industrialisation de l'industrie séricicole japonaise. La soie grège est l'un des principaux produits d'exportation du Japon depuis son ouverture. Cependant, la forte demande - due notamment aux épidémies européennes - entraîne une baisse de la qualité des produits. Afin de remédier à ce problème et compte tenu de l'importance économique de ce secteur, le gouvernement de Meiji décide de fonder en 1872 une filature de soie d'État à Tomioka (dans la préfecture de Gunma) avec des machines de filature occidentales. Il se tourne alors vers la

---

<sup>31</sup> Source : site de la bibliothèque de la Diète.

France, leader européen dans ce domaine. Paul Brunat (1840-1908), inspecteur de soie grège en mission à Yokohama pour la compagnie Hecht Lilienthal & Co., est recruté en 1870 pour superviser la construction de la filature et fait importer des métiers à tisser Jacquard. La filature de soie de Tomioka, conçue pour être une usine modèle pour l'introduction des techniques occidentales et l'industrialisation du Japon, recrute des ouvrières de tout le pays afin de leur transmettre le savoir-faire français<sup>32</sup>. Elle témoigne de l'entrée du Japon dans le monde moderne industrialisé. L'Archipel deviendra par la suite le leader mondial de la production séricicole et le premier exportateur, notamment vers la France et l'Italie<sup>33</sup>. L'ensemble du site du patrimoine industriel de sériciculture et la filature de Tomioka ont été inscrits sur la liste des biens du patrimoine culturel mondial de l'Unesco en juin 2014.

La mine d'Ikuno (dans la préfecture de Hyogo) qui produit différents métaux dont de l'argent, du cuivre, du plomb, du zinc et de l'étain est, avec la mine d'or de Sado (dans la préfecture de Niigata), une importante source de richesse sous le shogunat. Cependant, sa production baisse considérablement et le gouvernement de Meiji, qui en prend possession, décide de moderniser sa méthode d'exploitation. Ainsi fait-il appel à l'ingénieur des mines Jean Francisque Coignet (1835-1902) qui était déjà invité à Satsuma (dans l'actuelle préfecture de Kagoshima) à la fin du shogunat (1867) pour développer l'extraction minière de ce domaine. Après la restauration de Meiji, il participe à la direction technique de la mine d'Ikuno où il introduit des techniques d'exploitation modernes telles que l'installation d'ascenseurs à vapeur et l'aménagement de routes pour voiture à cheval. Son travail permet par exemple d'augmenter la production minière et aussi de trouver de l'or. Dans la même perspective que l'arsenal de Yokosuka et la filature de soie de Tomioka, la formation et la transmission du savoir-faire français sont l'un des objectifs de la mine d'Ikuno. Dans ce cadre, une école des mines est fondée

---

<sup>32</sup> Source : site de la bibliothèque de la Diète.

<sup>33</sup> Source : site de l'Unesco.

en 1869. Coignet y enseigne entre autres le français et la géologie. Takashima Tokuzo (1850-1931), alors employé du bureau des mines du ministère des Travaux publics et qui deviendra par la suite un peintre connu sous le nom de Hokkai, est l'un de ses étudiants<sup>34</sup>.

Entre 1860 et 1867, les missions envoyées en Occident par le shogunat afin d'étudier les « choses nouvelles » découvrent la lumière artificielle provenant des becs de gaz (Brizay, 2012). D'autre part, de nombreux ressortissants étrangers résidant à Yokohama réclament l'installation de réverbères à gaz pour éclairer les rues de nuit. En 1870, une association d'industriels locaux, comprenant l'homme d'affaires Takashima Kaemon (1832-1914) surnommé le « père de Yokohama », fait appel à l'ingénieur français Henri Auguste Pélegrin (1841-1882), alors résidant à Shanghai, pour construire une usine à gaz à Yokohama. En 1872, le premier réverbère à gaz du Japon, véritable symbole de modernité, illumine Yokohama<sup>35</sup>. La ville devient le symbole des lumières de Meiji et l'Empereur se déplace en train de Tokyo pour admirer l'innovation (Brizay, *ibid*). Pélegrin est ensuite chargé de l'aménagement de l'éclairage à gaz de Tokyo avant de quitter le Japon en 1879<sup>36</sup>. Les réverbères des rues de Ginza perpétuent encore sa mémoire à ce jour (Polak, 2002 et 2005).

## VII. Une nouvelle image de la France à partir de 1890

La fin du XIX<sup>ème</sup> siècle est marquée par une montée du conservatisme et du nationalisme dans l'Archipel. L'ambition du gouvernement se résume dans l'expression attribuée à Fukuzawa Yukichi (1834-1901) en 1885 : « Sortons d'Asie et entrons en Occident » (*datsua nyuo*), l'un des mots d'ordre de Meiji avec « Âme japonaise, technique occidentale » (*wakon yosai*), « Civilisons, modernisons » (*bunmei kaika*), « Pays riche, Armée forte » (*fukoku kyohai*) et « Industrialisons le pays » (*shokusan kogyo*) (Miura, 2006). Cet

---

<sup>34</sup> Source : site de la bibliothèque de la Diète.

<sup>35</sup> Source : site de la bibliothèque de la Diète.

<sup>36</sup> Source : site de la bibliothèque de la Diète.

appel de Fukuzawa marque un tournant dans la modernisation du Japon qui cherche désormais à s'imposer en Asie de l'Est, comme en témoigne la guerre sino-japonaise (1894-1895) dont le pays sort victorieux. Cette victoire alertera d'ailleurs les pays occidentaux sur les dangers du « péril jaune » émergent (Miura, *ibid*).

À partir du milieu de l'ère Meiji, le gouvernement reprend plus particulièrement les éléments du modèle allemand qu'il estime plus proche de ses idéaux. Selon N. Miura (2006 : 92), « la victoire retentissante de la Prusse sur la France dans la guerre de 1870, les scènes sanglantes de la Commune dont a été témoin le jeune Saionji Kinmochi<sup>37</sup> (1849-1940) à son arrivée à Paris, le régime autoritaire mais efficace du jeune Empire allemand sous la houlette de Bismarck, la conception ethnique et culturelle de la Nation enfin unifiée, sont autant de facteurs qui expliquent la préférence du modèle allemand par rapport au régime républicain à peine rétabli en France après la Commune ». Ainsi, c'est en Allemagne et en Autriche qu'Ito Hirobumi (1841-1909), l'homme d'État le plus important de l'époque, séjourne le plus longtemps lors de son voyage d'études en Europe en 1882 (Miura, *ibid*). D'autre part, rappelons que la Constitution de Meiji promulguée en 1889 est d'inspiration prussienne et allemande, le Code civil rédigé en grande partie par Boissonade n'entrant jamais en vigueur. La promulgation de cette constitution marque un grand tournant et renverse le discours admiratif prônant les valeurs de l'Occident au profit d'un discours nationaliste et conservateur. L'influence de la France sur le Japon s'en trouve réduite aux domaines de l'art et de la littérature (Miura, *ibid*).

Selon H. Tachibana (2006), c'est à partir de 1890 qu'une autre image de la France se dessine parmi les Japonais : celle d'un pays culturel, artistique et apolitique, associé à un mode de vie différent. En 1894, les Japonais assistent pour la première fois à une représentation d'opéra - *Faust* du compositeur français Charles Gounod (1818-1893) - et une pièce au théâtre de Kabuki, avec

---

<sup>37</sup> Ayant vécu dix ans à Paris de 1870 à 1880, il sera deux fois Premier ministre à la fin de l'ère Meiji.

une actrice française, est montée par la troupe Naritaya. En 1896, un film des frères Lumière est projeté (Kessler et Siary, 2008). Toujours selon H. Tachibana, la nouvelle image de la France s'installe également à travers la mode et les produits commerciaux introduits à la fin du siècle : le « nœud France » (*furansu musubi*) - coiffure à la mode en 1896, les chemises faites de tissu imprimé importées de France en 1897, la « fraise France » (*furansu ichigo*) vers 1898 et le « pain France » (*furansu pan*) en 1900. En ce qui concerne la littérature, l'écrivain et traducteur Ueda Bin (1874 - 1916) écrit des articles accessibles au public japonais sur le symbolisme français à partir de 1895. Notons que cette image de la France culturelle, artistique et assez élitiste perdurera jusque dans les années 1970 à travers la littérature (Camus, Sartre, Saint-Exupéry, etc.) ; la chanson (Piaf, Montand, Brel, Aznavour, etc.) ; le cinéma (en particulier la Nouvelle Vague avec Truffaut, Godard, Rohmer, etc.) ; les produits de luxe, la mode et bien entendu, ses vins et sa gastronomie.

Il est évident que les Japonais - étudiants, boursiers, membres de missions, hommes politiques, hommes d'affaires, etc. - francophones et/ou francophiles, ont également contribué au rayonnement de la France au Japon et à la diffusion du français au XIX<sup>ème</sup> siècle. Réciproquement, l'Archipel a aussi marqué l'Hexagone. Après les deux expositions universelles de 1867 et 1878, le public français découvre le pays du Soleil-Levant qui provoque un véritable engouement. En littérature, en poésie et en musique, le Japon à divers degrés a inspiré les auteurs français du XIX<sup>ème</sup> siècle (Baudelaire, Mallarmé, Hugo, Proust, de Goncourt, Zola, Loti, etc.) dont certains se tournent entre autres vers l'orientalisme et le japonisme. En art, les estampes japonaises (*ukiyo*) - en particulier de Hokusai, Hiroshige et Utamaro - inspirent de nombreux peintres impressionnistes français et occidentaux de manière générale (Monet, Rodin, Van Gogh, Whistler, Tissot, etc.).

## Conclusion

Suite à l'ouverture du Japon et à la signature du traité de paix, d'amitié et de commerce en 1858, la collaboration entre la France et le Japon prend dif-

férentes formes (commerciale, militaire, technique, politique, etc.) et la langue française qui se diffuse progressivement, permet de transmettre les savoirs et le savoir-faire français aux Japonais. La présence française sur le sol japonais enregistre un pic à la fin du shogunat mais à la veille de la Restauration de Meiji, l'influence de l'Hexagone sur l'Archipel semble s'affaiblir au profit de l'Angleterre. Il en est de même pour le français qui est mis de côté au profit de l'anglais et de l'allemand, plus utilitaire et économiquement exploitable. À partir du milieu de l'ère Meiji, c'est principalement sur le modèle allemand que le Japon s'inspire pour se moderniser. Cependant, ni l'avènement de l'ère Meiji ni les conséquences de la guerre franco-prussienne et de l'instabilité politique de la France n'entraînent une véritable rupture par rapport aux coopérations entre les deux pays. Le gouvernement de Meiji reprend et développe tous les projets majeurs entrepris par le shogunat et se tourne à nouveau vers la France pour se moderniser notamment dans le domaine de la politique, du droit mais aussi dans le secteur militaire, technologique et industriel. Ainsi, la France et les Français restent-ils fortement ancrés dans l'histoire de l'ouverture et de la modernisation du Japon. À partir de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, c'est une nouvelle image de la France qui se dessine au Japon : celle d'un pays apolitique, culturel et artistique et la langue française permet aux Japonais d'accéder à un mode de vie différent à travers l'art et la littérature.

## BIBLIOGRAPHIE

- BRIZAY B. (2012), « La France et les Français au Japon », *in* Académie des Sciences d'Outre-Mer, BONNICHON P., GENY P., NEMO J. (dir.), *Présences françaises outre-mer (XVIe-XXIe siècles) - Tomes I - Histoire : périodes et continents*, Asom-Karthala, pp. 709-718.
- CHARTON J. (2016), « La France du Second Empire au Japon, 1858-1871 - Un succès éphémère ? », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n° 43, pp. 103-112.
- COMPAGNON P. M. (1908), « Les Collèges des Marianistes au Japon », *Archives des Missions étrangères de Paris*.
- ISHIMOTO, M. (1954), « L'influence du Code civil français sur le droit civil japonais », *Revue internationale de droit comparé*, vol. 6, n° 4, pp. 744-752.
- JANSEN M. B. (1989), *The Cambridge History of Japan Volume 5 : The Nineteenth*

*Century*, Cambridge University Press.

- KESSLER C. & SIARY G. (2008), « France - Japon : histoire d'une relation inégale », *La Vie des idées*. Disponible sur : <http://www.laviedesidees.fr/France-Japon-histoire-d-une.html>. Consulté le 30 juin 2016.
- KESSLER C. & SIARY G. (2009), « FRANCE - JAPON : contribution à l'histoire de relations asymétriques », *Revue japonaise de didactique du français*, vol. 4, n° 2, Études françaises et francophones, pp. 51-67.
- MIURA N. (2006), « Le modèle français trois fois écarté : un aperçu de la modernisation du Japon face à la modernité occidentale », *Revue japonaise de didactique du Français*, vol. 1, n° 2, pp. 79-94.
- NAGANO K. (1994), *La dimension culturelle dans l'enseignement du F.L.E. au Japon*, Mémoire de D.E.A., Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III.
- NISHIYAMA N. (2001), « Politique linguistique : Nouvelles perspectives pour le français en zone non francophone », *Le français dans le monde*, n° 316, Clé internationale, pp. 29-32.
- OMOTO K. et MARCOUIN F. (1990), *Quand le Japon s'ouvrit au monde*, Gallimard.
- POLAK C. (2002), *Soie et lumières : l'âge d'or des échanges franco-japonais (des origines aux années 1950)*, Hachette Fujingaho.
- POLAK C. (2005), *Sabre et pinceau : par d'autres français au Japon (1872-1960)*, Chambre de commerce et d'industrie française du Japon.
- POLAK C. (2014), *Fil de soie, fil d'acier : comment ont démarré les relations franco-japonaises ?*, Compte rendu de la conférence du 10 avril 2014, UFE-Japon, Institut Français de Tokyo.
- PROUST J. (2003), *Un descendant de huguenots français au Japon au début du XVIIIe siècle*, conférence du 23 juin 2003, Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, [http://www.ifla.org/IV/ifla70/papers/031f\\_trans-Munster.pdf](http://www.ifla.org/IV/ifla70/papers/031f_trans-Munster.pdf). Consulté le 5 août 2016.
- ROUSSEL F. (2010), « Les établissements d'enseignement français au Japon : une histoire qui reste à écrire », *Revue de l'université Tokyo Gaigo*, n° 80, pp. 353-364.
- SIMS R. (1998), *French Policy Towards the Bakufu and Meiji Japan 1854-95*, Psychology Press.
- SOURISSEAU J. (2003), *Bonjour/Konichiwa - Pour une meilleure communication entre Japonais et Français*, L'Harmattan.
- TACHIBANA H. (2006), « Le français et la formation de la société japonaise moderne », *Revue japonaise de didactique du Français*, vol. 1, n° 2, pp. 67-77.
- TANAKA S. (1978), « Essai sur l'étude de la langue française vers la fin du régime de Tokugawa », *Revue de la faculté d'éducation générale de l'université Soka*, n° 2, pp. 67-104.
- TANAKA S. (1983), *Les débuts de l'étude du français au Japon*, Librairie-Éditions France Tosho.

- THIÉBAUD J.-M. (2008), *La présence française au Japon du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours : histoire d'une séduction et d'une passion réciproques*, L'Harmattan.
- TOUCHET É. de (2003), *Quand les Français armaient le Japon : la création de l'arsenal de Yokosuka, 1865-1882*, Presses Universitaires de Rennes.
- 植村正治 (2008), « 明治前期お雇い外国人の給与 - Salaries of Oyatoi (Japan's Foreign Employees) in Early Meiji », *流通科学大学論集—流通・経営編*, 第21巻第1号, pp. 1-24.
- VIÉ M. (2014), *Histoire du Japon des origines à Meiji*, Presses universitaires de France.

## SITOGRAFIE

Bibliothèque nationale de la Diète.

<http://www.ndl.go.jp/france/>

JASSO (*Japan Student Services Organization*).

<http://www.jasso.go.jp/en/>

Ministère des Affaires étrangères et du Développement international français.

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>

Ministère des Affaires étrangères japonais.

<http://www.mofa.go.jp/>

Ministère de l'Éducation japonais.

<http://www.mext.go.jp/>

Missions étrangères de Paris.

<http://www.mepasie.org/>

Unesco.

<http://whc.unesco.org/>

Ville de Yokosuka.

<https://www.city.yokosuka.kanagawa.jp/>